

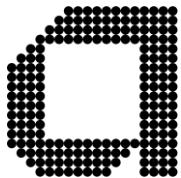
Informations relatives au développement durable pour abrdn SICAV II - Responsible Global Asset Strategies Fund

Ce document vous fournit un résumé des informations relatives au développement durable disponibles sur notre site web à propos de ce produit financier. Il est préparé en relation avec l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations sur la finance durable. Les informations divulguées sont requises par la loi pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs de durabilité et les risques de ce produit financier.

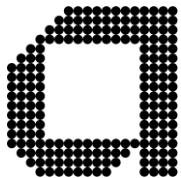
Date de publication: 2023-12-15

Identifiant d'entité juridique 213800H44IXVBWSIJ774

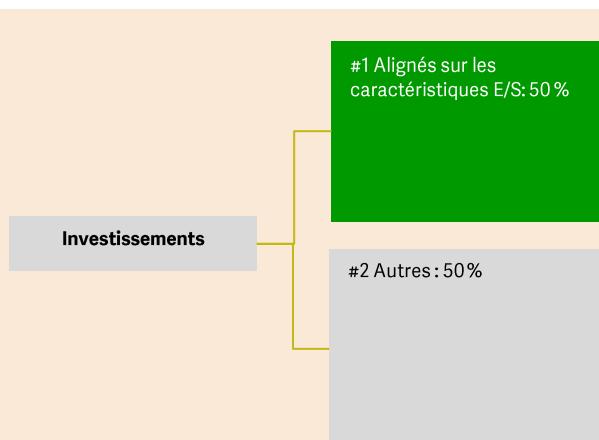
Résumé	<p>Le Fonds est soumis à l'article 8 du Règlement de l'Union européenne (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité (« SFDR ») et, par conséquent, il soutient des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.</p> <p>En accord avec les critères SFDR pour les investissements durables (contribution positive de l'activité économique, pas de préjudice significatif de l'investissement et bonne gouvernance par la société bénéficiaire de l'investissement), abrdn a développé une approche pour identifier les investissements durables, dont la méthodologie est détaillée dans les questions-réponses ci-dessous. Le Fonds prévoit un minimum de 0 % d'investissements durables.</p> <p>Le Fonds n'a pas fixé de proportion minimale d'investissement dans des activités économiques alignées sur la taxonomie.</p> <p>Le Fonds vise à fournir un rendement positif sur le moyen à long terme (3 à 5 ans ou plus), indépendamment des conditions du marché, tout en réduisant le risque de pertes et en suivant l'approche d'investissement responsable du gestionnaire d'investissement. Le Fonds a pour objectif de dépasser le rendement des dépôts bancaires de 5 % par an, évalué sur des périodes glissantes de trois ans (avant frais).</p> <p>L'ESTR a été sélectionné en tant taux de référence pour le rendement des dépôts bancaires. Le capital investi est à risque et il n'y a aucune garantie que l'objectif sera atteint sur une période donnée.</p> <p>Le Fonds utilise une combinaison d'actifs traditionnels (tels que des actions et des obligations) et de stratégies d'investissement basées sur des techniques dérivées, ce qui donne lieu à un portefeuille hautement diversifié. Le Fonds peut initier des positions longues et courtes sur des marchés, des valeurs mobilières et des groupes de valeurs mobilières par le biais de contrats sur instruments dérivés. Le Fonds peut également investir dans d'autres fonds (y compris ceux gérés par abrdn), des instruments du marché monétaire et des liquidités. En sélectionnant les titres pour le Fonds, le gestionnaire d'investissement applique une approche d'investissement responsable destinée à améliorer le portefeuille en ce qui concerne les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).</p> <p>Le Fonds se compose généralement de 20 à 30 stratégies d'investissement qui couvrent les marchés et sont le choix discrétionnaire des gestionnaires en utilisant la philosophie et l'approche de rendement absolu établies d'abrdn. Lors de la sélection et de la construction des positions pour le Fonds, parallèlement à l'analyse traditionnelle, abrdn utilise une combinaison de critères d'intégration, de filtrage et d'amélioration ESG pour atteindre les objectifs durables et financiers du Fonds.</p> <p>L'intégration ESG incorpore une évaluation des facteurs ESG dans l'analyse des investissements et la prise de décision pour toutes les participations du Fonds. Les exclusions selon les critères de filtrage ESG signifient qu'abrdn évite d'investir dans des activités présentant des risques spécifiques. Les critères d'amélioration ESG d'abrdn signifient que les positions du Fonds sont dotées de caractéristiques ESG améliorées. Ensemble, ces trois éléments offrent aux investisseurs une approche responsable de l'investissement en actifs mondiaux.</p> <p>Lors de la mise en œuvre de chaque idée d'investissement, nous prenons en compte les caractéristiques de chaque titre et considérons les risques financiers associés aux questions ESG. Ceci entraîne l'exclusion des entreprises associées à certaines activités.</p> <p>En complément, nous utilisons également nos activités de gestion active et d'engagement.</p> <p>Le Fonds a pris les engagements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Il s'agit notamment de l'utilisation du score institutionnel ESG d'abrdn pour identifier et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés.une réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée de l'allocation principale en actions mondiales par rapport aux actions mondiales passivesfavorise la bonne gouvernance, y compris les facteurs sociaux <p>Des exclusions binaires sont également appliquées pour exclure les domaines d'investissement particuliers liés au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes controversées, à la production du tabac et au charbon thermique. Ces critères de sélection s'appliquent de manière contraignante et continue.</p>
---------------	---



	<p>La diligence raisonnable pour chaque actif détenu est détaillée dans le document relatif à l'approche d'investissement du Fonds sur www.abrdn.com, dans notre Fund Centre.</p> <p>La sélection ESG du Fonds et les engagements contraignants déterminent que les caractéristiques environnementales ou sociales des participations sont respectées et font partie de la construction globale du portefeuille. En outre, abrdn prend en compte les principales incidences négatives (PAI) dans le cadre de notre processus d'investissement pour le Fonds, qui est détaillé dans les questions et réponses ci-dessous.</p> <p>Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds est effectué sur dossier par les gestionnaires de Fonds, par un contrôle systématique et de manière indépendante par les équipes de gouvernance ESG d'abrdn.</p> <p>abrdn a sélectionné plusieurs sources de données internes et externes servant l'objectif visé d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales. Dans le cadre du processus d'intégration ou de révision, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, ce qui inclut, sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques de gérance et d'engagement, veuillez consulter le rapport de gérance d'abrdn publié sur www.abrdn.com sous Investissement durable, sous la section Gouvernance et propriété active.</p>
Sans objectif d'investissement durable	Ce produit financier encourage les caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.
Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères de filtrage ESG, exclut les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés, telles qu'identifiées par le score interne ESG d'abrdn, et fait la promotion d'une bonne gouvernance, incluant des facteurs sociaux.</p> <p>Le Fonds Responsible Global Asset Strategies (RGAS) se compose typiquement de 20 à 30 stratégies d'investissement couvrant tous les marchés et qui sont le choix discrétionnaire de nos gérants qui suivent notre approche et notre philosophie établies en matière de rendement absolu. Lors de la sélection et de la construction des positions pour RGAS, parallèlement à l'analyse traditionnelle, nous utilisons une combinaison de critères d'intégration, de filtrage et d'amélioration ESG pour atteindre les objectifs durables et financiers du Fonds.</p> <p>L'intégration ESG incorpore une évaluation des facteurs ESG dans l'analyse des investissements et la prise de décision pour toutes les participations du Fonds. Les exclusions selon les critères de filtrage ESG signifient que nous évitons d'investir dans des activités présentant des risques spécifiques. Nos critères d'amélioration ESG signifient que les positions du Fonds sont dotées de caractéristiques ESG améliorées. Ensemble, ces trois éléments offrent aux investisseurs une approche responsable de l'investissement en actifs mondiaux.</p> <p>L'évaluation des facteurs ESG est intégrée à chaque étape de notre processus d'investissement multi-actifs, depuis la recherche et la mise en œuvre jusqu'à l'allocation d'actifs, la gestion des risques et la gérance.</p> <p>Notre équipe chargée des solutions multi-actifs génère des idées combinant le potentiel de rendement et les thèmes d'investissement durable. Les décisions d'allocation d'actifs et les facteurs ESG sont étroitement liés tout changement associé aux questions ESG peut dicter notre vision de l'allocation optimale du capital pour générer des rendements ajustés au risque pour les clients. Cela peut également nous permettre d'orienter le capital là où les défis ESG sont urgents, par exemple en matière de changement climatique.</p> <p>Lors de la mise en œuvre de chaque idée d'investissement, nous prenons en compte les caractéristiques de chaque titre et considérons les risques financiers associés aux questions ESG. Ceci entraîne l'exclusion des entreprises associées à certaines activités.</p>
Stratégie d'investissement	<p>Le Fonds se compose typiquement de 20 à 30 stratégies d'investissement couvrant tous les marchés et qui sont le choix discrétionnaire des gérants qui suivent l'approche et la philosophie établies d'abrdn en matière de rendement absolu. Lors de la sélection et de la construction des positions pour le Fonds, parallèlement à l'analyse traditionnelle, abrdn utilise une combinaison de critères d'intégration, de filtrage et d'amélioration ESG pour atteindre les objectifs durables et financiers du Fonds.</p> <p>L'intégration ESG incorpore une évaluation des facteurs ESG dans l'analyse des investissements et la prise de décision pour toutes les participations du Fonds. Les exclusions selon les critères de filtrage ESG signifient qu'abrdn évite d'investir dans des activités présentant des risques spécifiques. Les critères d'amélioration ESG d'abrdn signifient que les positions du Fonds sont dotées de caractéristiques ESG améliorées. Ensemble, ces trois éléments offrent aux investisseurs une approche responsable de l'investissement en actifs mondiaux.</p> <p>Lors de la mise en œuvre de chaque idée d'investissement, nous prenons en compte les caractéristiques de chaque titre et considérons les risques financiers associés aux questions ESG. Ceci entraîne l'exclusion des entreprises associées à certaines activités.</p> <p>En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes controversées, à la production de tabac, au charbon thermique et au pétrole et au gaz.</p>



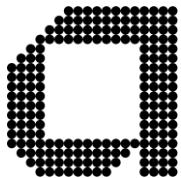
	<p>Pour ce Fonds, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement doit suivre des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale. Cela peut être démontré par le suivi de certains indicateurs PAI tels que la corruption, la conformité fiscale et la diversité. En outre, abrdn est en mesure d'exclure tout investissement ayant des scores de gouvernance faibles en recourant à ses scores ESG propriétaires dans le cadre du processus d'investissement. Nos scores de gouvernance évaluent la structure de gouvernance d'une entreprise (y compris les politiques de rémunération) et la qualité et le comportement de son leadership et de sa direction. Un score faible sera généralement attribué en cas de préoccupations liées à des controverses financièrement importantes, à une mauvaise conformité fiscale ou à des problèmes de gouvernance, ou encore à un mauvais traitement des employés ou des actionnaires minoritaires.</p> <p>L'investissement doit également être conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les manquements et violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse résultat d'événements et capturés par le processus d'investissement.</p>
Proportion d'investissements	<p>Un minimum de 50 % des actifs du Fonds sont alignés aux caractéristiques E/S. Les protections environnementales et sociales sont obtenues en appliquant certaines PAI, le cas échéant, à ces actifs sous-jacents. Le Fonds investit un maximum de 50 % de ses actifs dans la catégorie « Autre », qui comprend les liquidités, les instruments du marché monétaire et les instruments dérivés.</p>



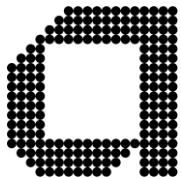
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

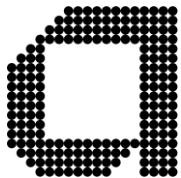
Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales	<p>Première ligne Nos équipes d'investissement ont la responsabilité première de mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Nos comités de gouvernance de l'investissement durable soutiennent les bureaux d'investissement en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre et la compréhension de l'environnement réglementaire.</p> <p>Deuxième ligne Risques liés à l'investissement Le département des risques liés à l'investissement d'abrdn effectue l'analyse des risques et de leur contribution globale au profil de risque du Fonds. Le code couleur (rouge, orange ou vert) des fonds ainsi que les mesures prises pour traiter les risques modérés/élevés est communiqué aux conseils d'administration et aux comités pertinents tel que requis, de façon régulière. Le département des risques liés à l'investissement entreprend également une révision annuelle des profils de risque des fonds afin de déterminer l'efficacité des limites actuelles et toute tendance potentielle à venir.</p> <p>Conformité La fonction de conformité d'abrdn examine une série de documents juridiques et réglementaires des fonds pour s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations. La fonction de conformité examine également les communications marketing, y compris les documents spécifiques aux fonds et aux autres fonds, afin de s'assurer que les documents marketing et les déclarations relatives à l'ESG sont clairs, équitables et non trompeurs.</p> <p>La fonction de conformité EMEA d'abrdn joue un rôle clé dans le contrôle des limites d'investissement liées à l'ESG et du respect des engagements contraignants des fonds qui présentent des caractéristiques environnementales ou sociales (conformément à l'article 8 du RGPD) et des fonds qui ont des objectifs d'investissement durable (conformément à l'article 9 du RGPD). Par le biais du groupe</p>
--	---



	<p>de travail Réglementation et normes ESG, la fonction Conformité communique tous les développements et nouvelles exigences en matière de réglementation aux parties prenantes pertinentes de première ligne afin de s'assurer que ces éléments soient considérés et intégrés comme il se doit à l'approche d'investissement d'abrdn et reflétés adéquatement dans nos informations importantes. Au sein de ce groupe de travail, les équipes Conformité de toutes les juridictions où abrdn opère sont représentées.</p> <p>Enfin, une équipe dédiée de surveillance et suivi exécute un programme basé sur le risque pour fournir une assistance à la direction quant à l'efficacité des contrôles visant à assurer la conformité réglementaire. Le résultat de ces examens est rapporté aux conseils d'entités pertinents et autres forums de gouvernance, notamment le comité risque et capital, le comité d'audit de groupe et la réunion de contrôles de l'équipe de direction exécutive. Les activités d'assurance comprennent à la fois des examens thématiques des risques ou des sujets réglementaires et des examens ciblés sur des résultats réglementaires ou clients spécifiques.</p> <p>Troisième ligne</p> <p>La fonction d'audit interne d'abrdn effectue des audits internes, notamment sur la mise en œuvre des règles de durabilité, dans le cadre de son programme d'audit interne.</p>
Méthodes	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds applique des critères de filtrage ESG, exclut les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés, telles qu'identifiées par le score interne ESG d'abrdn, et fait la promotion d'une bonne gouvernance, incluant des facteurs sociaux.</p> <p>Le Fonds Responsible Global Asset Strategies (RGAS) se compose typiquement de 20 à 30 stratégies d'investissement couvrant tous les marchés et qui sont le choix discrétionnaire de nos gérants qui suivent notre approche et notre philosophie établies en matière de rendement absolu. Lors de la sélection et de la construction des positions pour RGAS, parallèlement à l'analyse traditionnelle, nous utilisons une combinaison de critères d'intégration, de filtrage et d'amélioration ESG pour atteindre les objectifs durables et financiers du Fonds.</p> <p>L'intégration ESG incorpore une évaluation des facteurs ESG dans l'analyse des investissements et la prise de décision pour toutes les participations du Fonds. Les exclusions selon les critères de filtrage ESG signifient que nous évitons d'investir dans des activités présentant des risques spécifiques. Nos critères d'amélioration ESG signifient que les positions du Fonds sont dotées de caractéristiques ESG améliorées. Ensemble, ces trois éléments offrent aux investisseurs une approche responsable de l'investissement en actifs mondiaux.</p> <p>L'évaluation des facteurs ESG est intégrée à chaque étape de notre processus d'investissement multi-actifs, depuis la recherche et la mise en œuvre jusqu'à l'allocation d'actifs, la gestion des risques et la gérance.</p> <p>Notre équipe chargée des solutions multi-actifs génère des idées combinant le potentiel de rendement et les thèmes d'investissement durable. Les décisions d'allocation d'actifs et les facteurs ESG sont étroitement liés tout changement associé aux questions ESG peut dicter notre vision de l'allocation optimale du capital pour générer des rendements ajustés au risque pour les clients. Cela peut également nous permettre d'orienter le capital là où les défis ESG sont urgents, par exemple en matière de changement climatique.</p> <p>Lors de la mise en œuvre de chaque idée d'investissement, nous prenons en compte les caractéristiques de chaque titre et considérons les risques financiers associés aux questions ESG. Ceci entraîne l'exclusion des entreprises associées à certaines activités.</p> <p>ce Fonds prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité.</p> <p>Les indicateurs PAI sont des chiffres qui mesurent les effets négatifs sur des questions environnementales et sociales. abrdn tient compte des PAI dans le processus d'investissement pour le Fonds, ce qui peut inclure d'envisager s'il convient d'effectuer ou non un investissement. On peut également y recourir en guise d'outil d'engagement si, par exemple, aucune politique n'a été mise en place et où cela serait bénéfique, ou lorsque les émissions carbone sont considérées comme élevées, abrdn pourra chercher la création d'un objectif de réduction à long terme et d'un plan associé. abrdn évalue les PAI en utilisant entre autres, les indicateurs PAI indiqués dans le règlement délégué du SFDR ; cependant, en fonction de la disponibilité des données, de leur qualité et de leur pertinence en ce qui concerne les investissements, il est possible que tous les indicateurs PAI du SFDR ne soient pas pris en compte. Lorsque le Fonds tient compte des PAI, des informations sur cette prise en compte sera mise à disposition dans les rapports annuels.</p>
Sources et traitement des données	<p>Sources de données</p> <p>Nous avons sélectionné plusieurs sources de données qui ont pour but d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales. abrdn utilise une combinaison des approches suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. une combinaison de sources de données accessibles au public pour identifier les entreprises susceptibles de ne pas satisfaire à nos exigences de sélection, à nos évaluations DNSH ou PAI. En outre, nous utilisons des données externes pour identifier les obligations vertes et/ou sociales, ainsi que pour calculer les revenus environnementaux ou sociaux à l'aide de données publiées ou des estimations ; et2. en utilisant nos propres connaissances, nous superposons la méthodologie quantitative avec un certain nombre de sources de données internes, y compris des cadres de notation ESG exclusifs sur le bureau, des scores ESG exclusifs centraux, des estimations sectorielles de contribution



	<p>économique ou des données publiées par le biais de nos propres activités d'engagement ou de recherche primaire.</p> <p>Les normes techniques réglementaires de l'UE invitent les acteurs du marché financier à se procurer des données sur la durabilité de diverses manières, notamment par le biais de fournisseurs de recherche, d'analyses internes, d'études commandées, d'informations accessibles au public et d'engagements directs avec les entreprises. Les sources suivantes sont utilisées par abrdn et nos fournisseurs de données tiers pour collecter les données relatives aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none">• Communication directe de l'entreprise : rapports sur le développement durable, rapports annuels, dépôts réglementaires, sites web des entreprises et contacts directs avec les représentants des entreprises.• Communication indirecte de l'entreprise : données publiées par les agences gouvernementales, associations industrielles et commerciales, et fournisseurs de données financières.• Communication directe avec les entreprises, comme décrit ci-dessus dans la section Communication avec les entreprises. <p>Lorsque les informations fournies par les entreprises ne sont pas disponibles, nous pouvons choisir d'utiliser des estimations. Ces ensembles de données sont construits sur la base de méthodologies exclusives et alimentés par des données provenant d'entreprises, de pairs du marché et du secteur, de médias, d'ONG, d'institutions multilatérales et d'autres institutions crédibles. Nos fournisseurs tiers utilisent un large éventail d'informations provenant de divers outils et sources, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sites Internet des entreprises• Rapports annuels des entreprises et dépôts réglementaires• Agences financières publiques et publications• Fournisseurs de données financières• Médias et journaux• Rapports et sites Internet des organisations non gouvernementales (ONG) <p>Processus d'assurance qualité des données</p> <p>Sources de données tierces</p> <p>Nous veillons à ce que nos sources de données tierces suivent un processus d'assurance qualité rigoureux. L'exactitude des données et les profils d'entreprises font l'objet d'un examen par des pairs avant leur inclusion finale dans les ensembles de données. En outre, nos fournisseurs de données tiers disposent d'une méthode d'escalade pour les cas qui nécessitent une interprétation plus approfondie ou une mise à jour de la méthodologie pertinente.</p> <p>Dans le cadre du processus d'intégration ou de révision, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, ce qui inclut, sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence. Le cadre de gouvernance des données et les modèles d'exploitation de la gestion des données de notre entreprise comprennent l'application de mesures qui permettent de profiler les données, de saisir l'historique complet et d'appliquer des règles de qualité pour contrôler les données essentielles à nos processus d'investissement. Ces services sont complétés par l'existence de propriétaires et de gestionnaires de données dans toute l'entreprise.</p> <p>Pour chaque source de données externe, nous enregistrons la proportion de données qui sont estimées (c'est-à-dire qui ne sont pas disponibles dans les rapports de l'entreprise), et nous cherchons à minimiser cette proportion avec les données communiquées lorsque cela est possible.</p> <p>Processus d'évaluation qualitative</p> <p>Dans tous les cas où nous appliquons une superposition ou un aperçu qualitatif, cette analyse est suivie d'un processus rigoureux d'assurance et de contrôle qualité.</p> <p>Qualité des données</p> <p>Pour les évaluations qualitatives et de tiers, le pourcentage de données communiquées varie d'une exploitation à l'autre, au cas par cas, en fonction de la taille de l'entreprise et de la région dans laquelle elle se trouve. Par exemple, une grande entreprise européenne sera généralement tenue de transmettre des données en raison de la réglementation et les estimations utilisées dans notre méthodologie seront limitées ou inexistantes. Toutefois, lorsque les données divulguées sont limitées, par exemple dans les petites entreprises, il est possible que la majorité de la valeur de l'investissement durable soit obtenue à partir d'estimations. Dans la plupart des cas, un mélange de données communiquées et de données estimées est utilisé dans la méthodologie, avec généralement plus de données communiquées en ce qui concerne les caractéristiques environnementales, et plus de données estimées en ce qui concerne les caractéristiques sociales. Nous utilisons plusieurs fournisseurs de données et les données réelles et estimées disponibles varient selon les fournisseurs, mais la moyenne des données estimées est d'environ 20 %.</p> <p>Limites aux méthodes et aux données</p> <p>Nous reconnaissons que le fait de se fier uniquement à des données quantitatives divulguées peut être une limite due aux difficultés d'obtention de données fiables de la part des entreprises, et aussi en raison de l'absence dans certaines régions de toute obligation réglementaire de divulguer de telles données. Ainsi, nous tirons également parti de nos recherches et analyses d'investissement pour compléter nos évaluations, avec des données ou évaluations estimées. Cependant, cela peut différer des données qui sont ensuite publiées dans les rapports des entreprises ou dans le cadre d'engagements.</p> <p>La taxonomie de l'UE se concentre sur l'activité économique sous-jacente qui est alignée sur un objectif environnemental (ou à l'avenir social). La taxonomie se base sur un revenu, des coûts d'exploitation ou</p>
--	---



	d'investissement alignés pour démontrer la conformité. En conséquence, abrdn a aligné sa méthode de calcul des investissements durables en vertu du SFDR à cette approche, car nous estimons que c'est la plus proche de la direction future probable de la réglementation.
Diligence raisonnable	La due diligence pour chaque actif détenu est détaillée dans le document d'approche d'investissement du Fonds, publié sur www.abrdn.com , dans notre Fund Centre .
Politiques d'engagement	<p>Propriété active</p> <p>De notre point de vue, la bonne gouvernance et la bonne gérance sont vitales pour protéger la façon dont une entreprise est gérée et pour s'assurer qu'elle fonctionne de façon responsable en ce qui concerne ses clients, ses employés, ses actionnaires et la communauté au sens large. abrdn estime également que les marchés et les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque (notamment la gestion des risques environnementaux et sociaux) sont plus à même de fournir une performance d'investissement durable à long terme. En tant que propriétaires d'entreprises, le processus de gestion fait naturellement partie de notre approche d'investissement, car nous cherchons à bénéficier de leur succès à long terme au nom de nos clients. Nos gestionnaires de Fonds et nos analystes rencontrent régulièrement la direction et les directeurs non exécutifs des entreprises dans lesquelles nous investissons.</p> <p>Engagement ESG</p> <p>L'engagement avec les équipes de gestion des entreprises est essentiel et fait partie intégrante de notre processus d'investissement en actions et de notre programme de gestion continue. Il nous permet d'avoir une vision plus globale d'une entreprise, notamment les risques ESG actuels et futurs qu'elle doit gérer et les opportunités dont elle pourrait bénéficier. Cela nous donne également l'opportunité de discuter de sujets d'inquiétudes, de partager les meilleures pratiques et d'être moteurs de changement positif.</p> <p>Les priorités en matière d'engagement sont établies par :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'utilisation de notre score ESG interne, en combinaison avec• les résultats de la recherche bottom-up des équipes d'investissement dans toutes les catégories d'actifs, et• Domaines d'intérêt thématique de nos activités de gestion au niveau de l'entreprise. <p>Veuillez également consulter notre rapport de gestion publié sur www.abrdn.com sous Investissement durable.</p>
Indice de référence désigné	Ce Fonds dispose d'un indice de référence financier utilisé pour la construction de portefeuille, mais n'inclut aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné aux fins d'atteinte de ces caractéristiques.